



Paroisse Saint Laurent – 88250 La Bresse

Maison Paroissiale – 10 rue Mougél Bey

☎ 03 29 25 40 46

Courriel : paroisse.la.bresse@orange.fr

Internet : <http://www.catholique-vosges.fr/saint-laurent-la-bresse>

Permanences du mardi au samedi de 9 heures à 11 heures

ANNONCES PAROISSIALES

11 août 2013 (C)



« *Restez en tenue de service, et gardez vos lampes allumées...* » *Evangile selon saint Luc (12,32-48)*

Messes et intentions du 11 août au 25 août 2013



Nous célébrerons l'eucharistie et nous prierons pour...

Dimanche 11 août, messe à 9h30, église St. Laurent - 19^{ème} dimanche du temps ordinaire.

Fête de St. Laurent, patron de la Paroisse.

Sébastien CLAUDEL et les vivants et défunts de sa famille / Michel PERRY et les familles PERRY- ARNOULD / Josette VALDENNAIRE (trentaine) / Laurent PIERRAT (à l'occasion de sa fête) / Josette VALDENNAIRE par ses voisins / Marguerite et Claude RESCOUSSIE / Les défunts de deux familles.

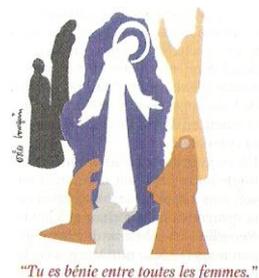
Mardi 13 août, messe à 8h30, église Saint-Laurent.

Pour tous les bienfaiteurs spirituels et temporels / Pour les vocations.

Jeudi 15 août, messe à 9 h 30, église Saint-Laurent

ASSOMPTION de la VIERGE MARIE - Procession Mariale à 20h30 à l'église

Familles CHIPOT-MANSUY / Jean-Claude VIRY (Anniversaire de Naissance) / Vivants et défunts d'une famille / Claire ARNOULD, épouse de Louis VAXELAIRE, et ses belles-sœurs, par les neveux et nièces / Mr l'abbé René DIDIERLAURENT (1^{er} anniversaire) / François PIERRAT et ses frères VIRY / Marie AUBERT.



"Tu es bénie entre toutes les femmes."

Vendredi 16 août à 10h15 à l'Accueil

Les défunts

Samedi 17 août

- à 15 h 00 : Mariage de Cécilia PERRIN et Denis MOUGEL

- à 16 h 30 : Mariage de Cécilie HECKMANN et Emmanuel VEGAS

Dimanche 18 août, messe à 9h30, église St. Laurent - 20^{ème} dimanche du temps ordinaire

Laurent et Monique HANS / Marie-Hélène THIMONT à l'occasion de sa fête / Irène ABSALON (4^{ème} anniversaire) / Laurent ETIENNE (quarantaine), époux de Colette MOUGEL / Les défunts de la famille GEBELE / Michel COLLE.

Mardi 20 août, messe à 8h30, église Saint-Laurent.

Laurent ETIENNE

Vendredi 23 août à 10h15 à La Clairie

André HUMBERTCLAUDE par son épouse.

Samedi 24 août à 16 heures

Mariage de Cyril MOUGEL et Aurélie VAXELAIRE

Dimanche 25 août, messe à 9h30, église St. Laurent - 21^{ème} dimanche du temps ordinaire.

Vivants, défunts et personnes secourues de la conférence St Vincent de Paul / Mr l'abbé Louis ANTOINE / Marie JEANPIERRE (1^{er} anniversaire) et Marcel JEANPIERRE / Prosper CLOSSET, Mario PAYEN et Hélène SAVRIMOOTOO / Mr l'abbé Bernard DIEUDONNE et les défunts de sa famille / Les familles COLLE-VAXELAIRE / Henriette REMY née PERRIN (4^{ème} anniversaire) et sa fille Caroline.

Messes au dehors : Noël PIERREL (anniversaire de naissance)

Messes célébrées le samedi soir:

* à Gérardmer : à 18 heures (Messe ou Adap) - * à Thiéfosse : à 18 heures

Toutes et tous sont invités ce dimanche 11 août, à l'issue de la messe dominicale, au verre de l'amitié qui sera servi à l'occasion de la fête de SAINT-LAURENT, Patron de la Paroisse.

- **Mardi 13 août** : **Célébration pénitentielle** à 9 h à l'église de La Bresse (**à 20 h à Cornimont**)
- **Mercredi 14 août** : **Procession Mariale** à 20 h 30 à Frère Joseph Ventron
- **Jeudi 15 août** : **Procession Mariale** à 20 h 30 à l'église de LA BRESSE
- **Samedi 24 août** : **Préparation au baptême** à 10 heures, Maison Paroissiale

Une invitation de l'équipe de la paroisse en charge de la Pastorale du tourisme...

Amis visiteurs. . .

La Paroisse Saint Laurent de La Bresse vous souhaite la bienvenue, et vous propose un autre regard sur notre village.



Nos rues sont jalonnées de croix témoins passés de modestes anecdotes et de grands évènements.

Découvrez ce patrimoine historique et religieux au long d'un circuit accompagné et commenté.



Mardi 6 août
et
Mardi 13 août 2013

- Départ : 14 h, Parvis de l'église
- Durée : 2 h environ
- Niveau : facile



Horaires des messes

Dimanche 9 h 30 à l'église
Mardi 8 h 30 à l'église
Vendredi 10 h 15 à la Maison de retraite
Renseignements : 03 29 25 40 46 de 9 h à 11 h

OFFRANDES DE MESSES, MARIAGES ET ENTERREMENTS.

Le conseil économique diocésain a décidé de faire passer le **tarif des offrandes de messes à 16 € et les participations aux mariages et enterrements à 130 €**. Cette disposition s'applique pour les messes qui seront demandées à partir du 1^o septembre.

C'est l'occasion de rappeler la signification et l'affectation de ces sommes perçues par la paroisse.

Par son offrande, le fidèle participe à la messe dont il a demandé la célébration, signe d'une offrande de soi-même unie au sacrifice du Christ, dans la foi et la prière. (note de l'évêché du 19 juillet)

Les sommes collectées contribuent à la subsistance des prêtres du diocèse de la manière suivante :

Pour chaque messe qu'il célèbre, le curé de la paroisse ou tout autre prêtre perçoit un honoraire égal au montant d'une offrande (16 €), quel que soit le nombre d'intentions annoncées au cours de la messe ainsi célébrée. Dans notre paroisse, le nombre d'offrandes perçues est plus important que les honoraires reversés aux célébrants. L'excédent des offrandes reçues est envoyé à l'évêché pour être distribuées aux prêtres qui n'en perçoivent pas directement.

Les participations aux enterrements et aux mariages sont réparties entre :

- Le célébrant qui reçoit un honoraire de messe (16 €)
- La paroisse pour son fonctionnement général (86 €)
- L'évêché pour son fonctionnement général (28 €)

Pour mémoire rappelons aussi les tarifs des autres services

- La neuvaine de messes 160 €
- Le trentain 560 €

Claude Perrin, économiste paroissial

Journée Notre Dame de Sion Lundi 2 septembre 2013 sous la conduite de Monseigneur Jean Paul MATHIEU

Thème : "Avec Marie, rester en paix dans la foi". - Prédicateur : Père Jacques Bombardier, de la congrégation de l'Oratoire.

Le programme de la journée ainsi que le bulletin d'inscription sont disponibles à la Maison Paroissiale

Départ à 7 h 45 sur la place du Champtel – BUS N° 4 : Car FERRY / Retour : départ des bus à 17 h 00

Repas : 18,00 euros (*) - Bus sans repas : 18,00 euros - Bus et repas : 36,00 euros